



Communiqué



Commémorations du centenaire du Traité de Lausanne 1923-2023

En 1923, Lausanne est le théâtre d'une conférence internationale majeure qui aboutira au dernier traité de paix de la Première Guerre mondiale, le Traité de Lausanne. Conclu entre les puissances alliées et la Turquie, il redessine les contours du Moyen-Orient. Alors que les conséquences de cet accord se font encore ressentir aujourd'hui, cet événement demeure un pan méconnu de l'histoire de la capitale vaudoise. À l'occasion du centenaire de ce traité, la Ville propose, dans une approche historique rigoureuse, un programme de commémorations comportant des conférences, expositions, spectacles, projections et débats avec de nombreux partenaires culturels et associatifs. Fil rouge des commémorations, la nouvelle exposition du Musée Historique Lausanne revient, du 27 avril au 8 octobre 2023, sur les temps forts et les lieux de la conférence de paix. L'exposition fait dialoguer les champs de recherche et de création et réserve un espace significatif aux questions mémorielles liées à cette conférence.

Entre novembre 1922 et juillet 1923, Lausanne et la Suisse ont vécu huit mois au rythme des négociations diplomatiques. Plus de 250 diplomates et délégués du monde entier prennent leurs quartiers dans les palaces de la ville ; 300 journalistes couvrent cet événement qui va redéfinir la carte de l'est de l'Europe et du Proche-Orient. Si ces pages d'histoires écrites il y a cent ans demeurent largement méconnues de la population lausannoise aujourd'hui, elles sont encore bien présentes parmi les différentes communautés des régions affectées par le traité. C'est cette histoire contestée que la Ville de Lausanne se propose de raconter et de questionner. Afin de comprendre les enjeux de l'époque et les défis d'aujourd'hui, un programme, intitulé « Au carrefour des mémoires. De 1923 à 2023 : Commémorations du Traité de Lausanne », mêle des conférences organisées par la Ville à des activités proposées par les associations représentant les différentes communautés impactées par le Traité, notamment arménienne, grecque, kurde et turque ou par différentes institutions culturelles lausannoises. Il s'agit également de donner place à des débats, des moments d'échanges et de rencontres. En effet, une histoire commune lie Lausanne et les différentes communautés qui se sont trouvées impactées par le traité et qui ont aussi fait de Lausanne et du Canton de Vaud leur lieu de vie.

L'ensemble de ce programme d'activités, qui se déroule du 23 avril au 15 octobre, s'articule autour de l'exposition du Musée Historique Lausanne (MHL) « Frontières. Le Traité de Lausanne, 1923-2023 ».

Une exposition pour revenir sur les grands moments des négociations à Lausanne

Présentée du 27 avril au 8 octobre 2023, l'exposition du MHL proposera au public, notamment grâce à une carte interactive, de revenir sur les temps forts et les lieux de cette conférence qui dura près de neuf mois. Des institutions lausannoises comme le Beau-Rivage Palace ou l'actuelle Clinique Cecil constituent des points centraux de ce qui se trame cette année-là dans la capitale vaudoise, hôte de nombreuses délégations internationales. L'ambition du projet est de tisser des liens entre les périodes et de donner une place à l'expression artistique contemporaine. C'est pourquoi, à l'invitation du MHL, la plasticienne Mîrkan Deniz prendra ses quartiers au musée pour y déployer des installations. Enfin, l'exposition réservera une place de choix aux questions mémorielles, toujours extrêmement vives aujourd'hui. Douze témoignages de personnes dont l'histoire familiale est impactée de près ou de loin par les effets du Traité de Lausanne seront présentés.

Une publication « Frontières. Le Traité de Lausanne, 1923 – 2023 », complètera le travail exploratoire de l'exposition.

Plus de quarante événements liés aux commémorations

Au total, plus d'une quarantaine d'événements sera proposée par la Ville, les institutions culturelles et les associations des communautés impactées, pour faire écho aux mémoires plurielles entourant le Traité de Lausanne. L'ensemble du programme des commémorations sera présenté et à découvrir dès le 17 avril prochain sur le site Internet de la Ville de Lausanne.

La Municipalité de Lausanne et le MHL

Informations sur www.lausanne.ch/traite-lausanne et www.lausanne.ch/frontieres

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Mélanie Duparc, responsable des relations internationales, 021 315 24 49**
- **Laurent Golay, directeur du Musée Historique Lausanne, 021 315 41 01**

Lausanne, le 30 mars 2023